



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Assurance chômage : première réaction

FO a pris connaissance des annonces du gouvernement concernant l'assurance chômage par voie de presse.

FO constate que le gouvernement non seulement est allant sur la révision à la baisse des règles d'indemnisation des demandeurs d'emplois mais confirme qui plus est l'objectif d'accroître les économies en ce sens à hauteur de 1 à 1,3 milliard d'euro comme prévu par sa lettre de cadrage initiale.

A contrario, le gouvernement semble moins assuré quant à la mise en œuvre d'un bonus-malus sur les contrats courts, tout en reconnaissant que les dérapages en la matière sont le produit des « assouplissements dus aux ordonnances ».

A ce stade, FO ne partage pas du tout le diagnostic présenté par le gouvernement justifiant selon lui la révision des règles d'indemnisation notamment concernant les niveaux de l'allocation – pour mémoire elle est en moyenne de l'ordre de 1000 euros – ou le rapport entre cotisation et indemnisation des cadres.

FO, à l'origine du système d'assurance chômage, réitère que ce n'est pas le système qui est la cause ni du chômage ni de la difficulté des demandeurs d'emplois à retrouver un travail avec un vrai salaire.

Paris, le 26 février 2019

#### Contacts :

**Michel Beaugas**  
Secrétaire confédéral  
Emploi-chômage-Formation professionnelle  
[mbeaugas@force-ouvriere.fr](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)  
01.4.52.84.05

**Yves Veyrier**  
Secrétaire général  
[yveyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)  
01.40.52.86.01

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z